

## Les aménagements urbains s'enchaînent

Samedi, Alain Clairand a indiqué que « pour ce qui concerne l'église, une première phase de la 3<sup>e</sup> tranche des travaux intérieure est en cours d'étude. Dans un premier temps, il s'agira de refaire l'électricité et le chauffage ».

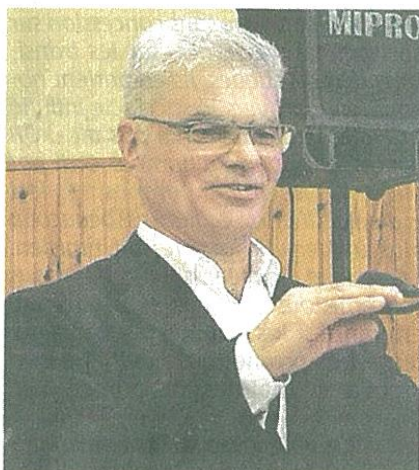
### Réseaux et presbytère

Les travaux d'enfouissement de réseaux « en ce moment s'effectuent place de l'Eglise et des Marronniers, d'où des défaillances dans l'éclairage public...

« Dans quelque temps, les travaux se feront rue de la Poste, à l'ancien Champ de Foire et rue du Petit-Bourg ».

La rénovation du presbytère : « Il ne pleut plus au presbytère... La mise en place d'une borne électrique sera fonctionnelle bientôt. Un terrain acheté derrière le lavoir rénové, deviendra un jardin public, dédié aux enfants...

« Les grands projets pour cette année :



Le maire Alain Clairand.

le restaurant scolaire, en collaboration avec le Conseil départemental, fait à l'époque pour recevoir 130 élèves,

en reçoit aujourd'hui 350... Une salle de 50 m<sup>2</sup> en plus. Coût des travaux 350 000 € avec une participation de 95 000 € pour la commune sur deux budgets 2016 et 2017. »

### La façade rénovée

« Côté rénovation de la mairie, la façade restera dans la continuité pour préserver le patrimoine. Le bureau de vote, la salle des mariages se trouveront à l'arrière dans un nouveau bâtiment aux courbes arrondies et une agence postale rejoindra les lieux. La bibliothèque se déplacera dans l'ancienne gendarmerie, l'école de musique aux anciens bains-douches, l'épicerie solidaire dans l'ancienne Poste ».

Puis ce fut la diffusion d'une rétrospective complète de l'année avec film à l'appui, concocté comme tous les ans par Bernard de Litardière aidé cette année de Daniel Pintaud.

## Une nouvelle Communauté de communes



Pascal Olivier, président de Sud Gâtine.

Toujours lors de la cérémonie des vœux, samedi, Pascal Olivier, président de la Communauté de communes Sud Gâtine, regroupant les douze communes de l'ex-canton de Mazières, a rappelé le projet de fusion des Communauté de communes Val d'Egray, Gâtine-Autize et du Pays Sud Gâtine.

Pascal Olivier : « En 2010, j'étais contre le regroupement. Aujourd'hui, je n'ai pas changé d'avis, mais il faut le faire. »

« Nous avons toujours été une communauté exemplaire... Nous avons été les premiers à faire le PLUI (NDLR : Plan local d'urbanisation intercommunal) en Poitou-Charentes et pris en exempte

par de nombreux départements. En 2015, nous avons inauguré la nouvelle gendarmerie, commencé le bâtiment de la maison de santé à Mazières, créé une zone économique à Saint-Pardoux, où deux terrains voire trois sont déjà vendus à des entreprises locales...

« En 2016, notre projet est de construire un nouvel atelier relais. La communauté de communes a intégré le Sivom et a gardé le même fonctionnement, un service équivalent : le portage des repas jusqu'à Allonnes... ».

En 2017, une nouvelle Communauté de communes Entre Plaine et Gâtine sera probablement créée.